

FRC.8997.2, a

Case
FRC

16823

Lettre

*De Monsieur De Crosne, du sieur
d'Agoult, Capitaine aux Gardes-
Françaises :*

avec

*La Réponse du sieur d'Agoult à la
Lettre de son camarade Desbrugnie-
res, Inspecteur de police.*

THE NEWBERRY
LIBRARY

LETTERS

1840

1841

1842

Paris, le 4 Juin 1788.

*Monsieur le Lieutenant-Général-de-Police
a envoyé hier, de la part du Roi,
au Comte d'Agoult, une médaille
d'argent du poids d'une once six gros,
qu'accompagnoit la lettre suivante :*

Brave homme,

Sa Majesté, informée de la maniere grande et généreuse dont vous vous êtes comporté au *siège du Palais* et à la journée mémorable du 8, m'a chargé de vous remettre, de sa part, la médaille ci-jointe, aux armes de la ville et de la police: Elle désire que vous en décoriez dorénavant votre boutonniere. Souffrez, brave homme, que j'y joigne les témoignages particuliers de mon admiration. Puisse votre exemple, et la récompense flatteuse que vous venez d'obtenir, ranimer le zele de nos limiers, qui se talentit un peu de-

puis quelque temps. Poursuivez votre brillante carrière, et soyez assuré que vous ne la terminerez pas sans gloire. Sa Majesté m'a permis de vous annoncer qu'elle étoit dans l'intention de vous accorder le meilleur emploi vacant à la Bastille ou à Bicêtre.

Je suis, avec les sentimens honorables que vous méritez,

Brave homme,

Votre ami et général.

DE CROSNE.

Réponse de M. d'Agoult à la lettre de son camarade Desbrugnières, Inspecteur de police, du 24 Mai 1788.

Quartier général de la place Dauphine.

T Rouvez bon, mon cher Desbrugnières, que je vous fasse à mon tour quelques observations sur ma conduite dans la circonstance actuelle. Je m'appelle *d'Agoult*; je suis gentilhomme français, et grand'croix de l'ordre de saint Louis: tout cela m'impose la loi d'avoir quelques principes, des sentimens honnêtes et une conduite de magnanimité. On m'a proposé d'investir le palais de la justice, d'assiéger la cour des pairs, de violer l'asile le plus inviolable, et d'en arracher un homme vertueux pour le conduire dans je ne sais quel cachot. J'ai vu, du premier coup d'œil, que le plus vil esclave devoit reculer à cette proposition, et qu'on exigeoit de moi un exemple à jamais inoui de férocité et de despotisme: c'est-là précisément ce qui m'a encouragé. S'il eût été question d'une chose ordinaire, d'assiéger une

bande de scélérats et d'arrêter le plus intrépide , je vous aurois envoyé la balle , et j'aurois montré un superbe dédain , que les esclaves de mon rang affectent quelque fois. Mais traiter la grand'chambre comme un repaire de bandits , la cour des pairs comme une troupe de brigands , le conseiller d'Epresmenil comme un voleur de grand chemin ; cela m'a paru nouveau : j'ai pensé que pour cette haute entreprise il falloit une nouvelle espèce de courage ; et j'ai montré que j'avois ce courage : cela m'a fort bien réussi. Je comptois bien cependant que le palais seroit ensanglanté : je comptois , comme un autre César , venir , voir et vaincre : point du tout , mon cher Desbrugnières ; je suis venu , je suis entré ; tout étoit paisible ; d'Epresmenil lui-même m'a enlevé la gloire de vaincre , et m'a joué le vilain tour de se rendre facilement. Oui , mon ami , il ne manque à ma gloire que d'avoir rencontré des obstacles : mais qu'y faire ? les hommes prudens se conduisent selon les temps et les personnes. De quoi m'auroit-il servi , en effet , de singer le comte d'Orth , du temps de Charles IX ? A cette époque de notre histoire il y avoit encore du caractère ; on se faisoit égorger ; du moins il est resté une longue horreur de la saint-barthelemi. Est-ce ma faute , à moi , si la nuit du 6 mai n'a pas été aussi célèbre ? n'avois-je pas des bayonnettes , des mous-

quets, que j'ai faits charger publiquement? et n'avois-je pas aussi des sapeurs, des *Besme* (l'assassin de l'amiral Coligni) dans ma troupe? et la cause de la liberté n'est-elle pas aussi importante que celle des protestans? Tout dégénere, mon cher camarade, excepté les espions et le despotisme, dont les projets sont de plus en plus admirables. J'entends dire de tous côtés que la cour des pairs auroit dû me déclarer infame. J'imagine qu'elle a pensé que c'étoit inutile, et que l'opinion publique sur mon compte, rendroit mon arrêt; mais, n'en déplaît à la cour de ces messieurs, je crois qu'elle s'est trompée. On s'amuse à faire sur mon compte de plats calembourgs. Est-ce la preuve d'une forte indignation contre moi? non, mon très-cher: on pouvoit m'assommer dans la place Dauphiné; certes; certes on n'auroit pas dû laisser échapper cette occasion: mais j'ai vu qu'on ne me portoit qu'une haine pusillanime; et le public n'a pas eu seulement le courage de l'indignation. De quel droit ose-t-il ce public nous demander de l'honneur et du patriotisme? quand nous en a-t-il donné des leçons? sait-il dévouer au mépris ceux qu'on voit couverts d'indignité et d'infamie? non, mon cher ami: il voit tout, il a l'air de murmurer de tout, et finit par rien du tout.

D'Epresmenil est un fou de s'être sacrifié pour le peuple; le parlement est un sot de s'être aliéné

144
la cour et les ministres, pour mériter le suffrage des braves citoyens. Où sont-ils ces braves et ces vrais citoyens? ne les mettez-vous pas à la bastille et ailleurs? Vous savez mieux que personne le beau traitement qu'on leur fait.

Vous et moi, mon cher Desbrugnières, nous sommes plus sages; et tenez pour certain que nous finirons beaucoup mieux que tous les d'Epresmenil de France.

Je suis, dans cette confiance, mon très-cher Desbrugnières, votre, etc.

P. S. Je me de la cour plénière; je suis prêt pourtant à l'installer.